

Troisième partie

Tableaux de mise en œuvre

Agglomération Valais central
Projet d'agglomération de 5^e génération

A2 - Mesures priorité A (liste A) de la 2e génération
 cf. Accord sur les prestations de la 2e génération, chap. 3.2

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (2e g)	Mesure -N° (Agglo) (2e g)	Mesure	Coûts d'investissement						Etat des coûts lors du cofinancement		Compte rendu de mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evaluation Confédération et Accord sur les prestations		Etat actuel		Accord sur les prestations		début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
					Coût d'investissement	Priorité ABC	Coûts (2005 hors TVA)	Priorité ABC	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Coûts (2005 hors TVA)						
M_k	6266 Sion	6266.2.001	R1	Sion, réaménagement de l'avenue de la Gare	7,90	A	6,88	A	7,185	2024	2,75	-	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Dans un contexte de mutation du centre-ville de Sion avec de nombreux développements urbains et l'élargissement de la piétonisation et des zones modérées, l'avenue de la Gare a fait l'objet d'un mandat d'étude parallèle en 2023. La mesure est reportée dans le PA5.	
M_k	6266 Sion	6266.2.002	R2	Sion, réaménagement de l'avenue de France (entrée ouest)	6,00	A	5,23	A	6,00	2011	2,09	-	-	arrêt / suspension de la planification	Financement non garanti – Politique	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.	
M_k	6266 Sion	6266.2.003	R3	Sion, réaménagement de l'avenue de Tourbillon (entrée est)	6,80	A	5,93	A	6,32	2024	2,37	2027	2028	Retard relativement important (> 4 ans)	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Un mandat d'étude parallèle a été lancé en 2023. Les travaux seront entrepris d'ici 2027.	
M_k	6266 Sion	6266.2.004	R4	Sion, réaménagement de la rue de Lausanne	3,24	A	2,82	A	3,24	2,82	1,13	-	-	arrêt / suspension de la planification	Financement non garanti – Politique	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.	
M_k	6266 Sion	6266.2.005	R5	Sion, réaménagement de la rue de la Dixence (entrée sud)	2,25	A	1,96	A	0,7	2024	0,78	2024	2025	Retard relativement important (> 4 ans)	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Les travaux ont démarré durant l'automne 2024.	
M_k	6266 Sion	6266.2.006	R6	Sion, réaménagement de la rue du Rawyl (entrée nord)	2,53	A	2,20	A	5,39	2023	0,88	-	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est repris dans le PA5.	
M_k	6266 Sion	6266.2.007	R7	Sion, réaménagement de l'avenue Ritz	1,58	A	1,38	A	1,48	2016	0,55	2016	2017	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mesure terminée en 2017.	
M_k	6266 Sion	6266.2.009	R9	Sion, nouvel accès est au quartier de Vissigen	0,80	A	0,70	A	0,80	2011	0,28	-	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	D'importants travaux ont été entrepris sur la transversale Hérens-Platta, en collaboration avec l'OFROU. Cette mesure n'est donc plus d'actualité et a été abandonnée.	
M_k	6266 Sion	6266.2.010	R10	Ardon, réaménagement de la route cantonale T9	5,85	A	5,10	A	5,85	2011	2,04	2026	2028	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Suite au concours lancé pour le réaménagement de la RC T9, un groupement de spécialistes a été choisi. Un groupe technique, composé de représentants du groupement, de la commune, du canton et de l'Agglo, a été constitué afin de développer le projet retenu en vue de sa mise à l'enquête.	
M_k	6266 Sion	6266.2.011	R11	Vétroz, réaménagement de la route cantonale T9	10,73	A	9,35	A	9,39	2022	3,74	2023	2025	Retard relativement important (> 4 ans)	Légère modification de la mesure en termes d'aménagement	Les travaux ont démarré en 2023.	
M_k	6266 Sion	6266.2.012	R12	Conthey, réaménagement de la route cantonale T9	4,95	A	4,31	A	4,95	2011	1,73	-	-	arrêt / suspension de la planification	Financement non garanti – Politique	La route cantonale en traversée de Conthey a fait l'objet d'un mandat d'étude parallèle en 2018. Cependant, en raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.	
M_k	6266 Sion	6266.2.017	R17	Saint-Léonard - Uvrier, réaménagement de la route cantonale T9	5,63	A	4,91	A	5,63	2011	1,96	2025	2027	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Suite au concours lancé pour le réaménagement de la RC T9, un groupement de spécialistes a été choisi. Un groupe technique, composé de représentants du groupement, de la commune, du canton et de l'Agglo, a été constitué afin de développer le projet retenu en vue de sa mise à l'enquête.	
M_k	6266 Sion	6266.2.045	TP1a	Réaménagement de la gare de Sion (1ère étape)	11,80	A	10,28	A	11,80	2011	4,11	2026	2028	Retard relativement important (> 4 ans)	Légère modification de la mesure en termes d'aménagement	Le projet est en attente de la finalisation du nouveau quartier Cour de Gare. Les travaux seront entrepris d'ici 2027.	
M_k	6266 Sion	6266.2.048	TP3	Réseau de transports publics routiers d'agglomération	2,90	A	2,53	A	2,90	2011	1,01	2016	2016 - 2027	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	De nombreuses modifications ont été entreprises afin de mettre en œuvre ce réseau d'agglomération (arrêts de bus, voies bus, place de rebroussement, matériel de détection des bus aux feux, etc.). Plus de 90% de la mesure a été réalisée.	
M_k	6266 Sion	6266.2.049	TP4	Interface de la gare d'Ardon	0,72	A	0,60	A	0,72	2011	0,24	-	-	arrêt / suspension de la planification	Financement non garanti – Politique	La commune d'Ardon, souhaitant se focaliser sur la réalisation de la mesure R10, a décidé de reporter le réaménagement de l'interface de sa gare régionale.	
M_k	6266 Sion	6266.2.050	TP5	Interface de la gare de Châteauneuf-Conthey	0,48	A	0,40	A	0,48	2011	0,16	2026	2027	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	En 2021, un quai pour les bus d'agglomération et du réseau TRV a été construit à proximité de la gare de Châteauneuf-Conthey, dans le cadre de la mesure TP3. Suite à cela, seront entrepris les travaux de réaménagement de l'interface de la gare d'ici 2027.	
M_k	6266 Sion	6266.2.051	TP6	Interface de la gare de Saint-Léonard	0,30	A	0,25	A	1,91	2022	0,10	2023	2024	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Les travaux ont démarré en 2023.	
M_k	6266 Sion	6266.2.082		MD Liste A			8,31	A	9,54	2011	3,33	2016	2016-2027	Léger retard (< 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Deux mesures de la liste A ont été réalisées (MD11 Stationnement vélo et MD8 Passerelle sur la Liègne). L'état de réalisation des mesures de la liste est détaillé dans le rapport de mise en œuvre.	

A3 - Mesures priorité A (liste A) de la 3e génération

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.2

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Coûts d'investissement						Etat des coûts lors du cofinancement		mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par		Evaluation Confédération et		Etat actuel		Accord sur les prestations		Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
					Coût d'investissement	Priorité ABC	Coûts (2005 hors TVA)	Priorité ABC	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)	Année de l'estimation des coûts la plus actuelle (aaaa)	Coûts (2005 excl. TVA)						
M_k	Valais central	6266.3.002	M1.2	Requalification de la Place Beaulieu et de l'Avenue du Marché (connexion ouest)	6,39	A	6,39	A	6,39	2016	2,24	2025	2026	Léger retard (< 4 ans)	Recours en suspens	La mise en oeuvre de la mesure a été retardée en raison de la procédure de reconstruction du pont Beaulieu, qui a fait l'objet d'un recours.	
M_k	Valais central	6266.3.007	M2.1	Nouveau franchissement routier du Rhône – route de la Drague	15,21	A	15,21	A	15,21	2016	5,32	-	-	arrêt / suspension de la planification	Financement non garanti – Politique	Contenu de l'importance de ce nouvel aménagement multimodal, un concours a été lancé en novembre 2022. Sa réalisation a donc été retardée et reprise dans le PA5.	
M_k	Valais central	6266.3.008	M2.2	Adaptation du pont routier sur le Rhône et de la rue de Pont-Chalais	1,93	A	1,93	A	1,93	2016	0,68	2020	2022	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Mesure terminée en 2022.	
M_k	Valais central	6266.3.010	M3.1	Infrastructure nécessaire à la mise en oeuvre du réseau de transports publics d'agglomération - étape 1	10,34	A	10,34	A	10,34	2016	3,62	2020	2020	Retard relativement important (> 4 ans)	Financement non garanti – Politique	Dans le cadre de la mesure paquet M3.1, plusieurs conventions de financement ont été signées. D'autres mesures (arrêts de bus) sont planifiées d'ici fin 2025.	
M_k	Valais central	6266.3.048	M8.5	Création d'un passage sous-voies CFF de la Scie	4,87	A	4,87	A	4,87	2016	1,70	-	-	arrêt / suspension de la planification	Autres motifs: ...	Le passage intérieur est conditionné par la suppression de la patinoire de Graben qui doit être relocalisée. Sa relocalisation a été retardée par des procédures liées au plan de quartier des Condémines. Cette mesure est reprise dans le PA5.	
M_k	Valais central	6266.3.056	M10.1	Interface de la gare routière et CBV	1,01	A	1,01	A	1,01	2024	0,35	-	-	arrêt / suspension de la planification	Autres motifs: ...	Des recours portant sur la modification du tracé de la liaison câblée, ainsi que la révision partielle du PAZ ont retardé la réalisation du projet. Ces derniers ont pu être en partie levés. Le projet de réaménagement de l'interface est reporté dans le PA5.	
M_k	Valais central	6266.3.058	M10.3	Interfaces arrêts de bus et mobilité douce	0,34	A	0,34	A	0,34	2016	0,12	-	-	arrêt / suspension de la planification	Modification majeure de la mesure en termes d'aménagement	Les communes concernées ont réalisé les aménagements nécessaires dans le cadre d'autres projets connexes. Cette mesure n'est plus d'actualité.	
M_k	Valais central	6266.3.244	-	Paquet MD Liste A	29,85	A	28,80	A	29,85	2016	10,08	2020	2020	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Plusieurs mesures du paquet MD ont été réalisées ou sont en cours de réalisation au niveau des communes de l'agglomération. L'état de réalisation des mesures de la liste est détaillé dans le rapport de mise en oeuvre.	
M_k	Valais central	6266.3.245	-	Paquet GT Liste A	6,81	A	5,69	A	6,81	2016	1,99	2020	2020 -	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Dans le cadre du paquet GT, la mesure en lien avec la requalification de la rue de l'Industrie à Sion a été réalisée. La deuxième mesure est prévue pour 2025.	
M_k	Valais central	6266.3.246	-	Paquet VSR Liste A	20,44	A	17,80	A	20,44	2016	6,23	2020	2020	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Dans le cadre du paquet VSR, plusieurs mesures ont été réalisées. Les autres mesures sont en cours d'étude pour une réalisation en 2025. L'état de réalisation des mesures de la liste est détaillé dans le rapport de mise en oeuvre.	

Av3 - Mesures de 3e génération non imputables - transports

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.1

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Coûts d'investissement					mise en oeuvre				
					Indications lors de la remise par l'agglomération		Evaluation Confédération et Accord sur les prestations	Etat actuel		Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Mise en service (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)
					Coût d'investissement	Priorité ABC		Horizon temporel (selon Accords sur les prestations)	Estimation des coûts la plus actuelle (mio.)					
M_k	Valais central	6266.3.062	GM2.1	Gestion coordonnée du stationnement public	0,00	AvE	Av E	Pas de chiffre précis à ce jour	2016	-	-	arrêt / suspension de la planification	Autres motifs: ...	Cette mesure est reprise dans le PA5 avec l'intention de mener une étude, pilotée par l'agglomération, afin de proposer une politique de stationnement unifiée et cohérente.
M_k	Valais central	6266.3.061	GM1.1	Mesures complémentaires à la mise en place du réseau de TP d'agglomération	0,00	A	Av	Pas de chiffre précis à ce jour	2016	2016	2016-2027	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	De nombreux efforts ont été entrepris pour unifier la tarification, créer des ententes tarifaires, réorganiser et clarifier la gouvernance des transports publics au sein de l'agglomération.
M_k	Valais central	6266.3.063	GM2.2	Adaptation des règlements communaux des constructions pour le stationnement privé	0,00	A	Av	Pas de chiffre précis à ce jour	2016	2016	2016-2027	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	De nombreuses communes ont déjà traité cet aspect et des réflexions coordonnées auront lieu dans le cadre du projet de Plan Directeur intercommunal en cours de réalisation au niveau de l'Agglo Valais central.

As3/Bs3 - Mesures de 3e génération non imputables - urbanisation

cf. Accord sur les prestations de la 3e génération, chap. 3.1

Légende	
	à remplir obligatoirement par l'agglomération
	à remplir par l'agglomération, le cas échéant
	rempli par l'ARE

Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code (3e g)	Mesure - N° (Agglo) (3e g)	Mesure	Horizon temporel (selon Accords sur les prestations)	mise en oeuvre				Mesure - N° (Agglo) (4e g)
						Début de la mise en oeuvre/début des travaux (aaaa)	Etat de la mise en oeuvre	Justification	Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)	
M_k	Valais central	6266.3.170	U4.4.	Gestion des installations générant du trafic	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Cette mesure est traitée de manière différenciée entre les différentes communes de l'agglomération, mais une coordination générale est prévue dans le cadre du Plan Directeur intercommunal du Valais central.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.204	P4	Définition d'un sentier d'agglomération	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Cette mesure est traitée de manière différenciée entre les différentes communes de l'agglomération, mais une coordination générale est prévue dans le cadre du Plan Directeur intercommunal du Valais central.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.243	U3	Les secteurs sensibles	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Cette mesure est traitée de manière différenciée entre les différentes communes de l'agglomération, mais une coordination générale est prévue dans le cadre du Plan Directeur intercommunal du Valais central.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.249	U1.1 - U1.59	Densification et requalification des centres historiques des villes et villages. Amélioration de la qualité des espaces publics (U1.1 - U1.59)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Cette mesure est traitée de manière différenciée entre les différentes communes de l'agglomération, mais une coordination générale est prévue dans le cadre du Plan Directeur intercommunal du Valais central.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.251	U4.1.1-U4.1.12	Amélioration de l'attractivité des zones industrielles de l'agglomération en favorisant les pratiques et coordinations intercommunales (U4.1.1-U4.1.12)	As	2019-...	Léger retard (≤ 4 ans)	Modification des conditions – Politique	Le Canton a du revoir sa stratégie sur les zones d'activités et la fiche relative du Plan Directeur cantonal. L'Agglo Valais central est donc en attente de la stratégie cantonale pour établir une stratégie à l'échelle régionale.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.252	U4.2.1-U4.2.10	Etude pour la définition de sites régionaux pour le traitement et la valorisation des déchets minéraux (U4.2.1-U4.2.10)	As	2023	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Dans le cadre du Plan Directeur intercommunal, l'étude a été réalisée entre 2023 et 2024 en collaboration avec les communes, le SDT et le SEN.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.253	U4.3.1-U4.3.5	Promotion d'une gestion et d'une planification intercommunale en matière de zones de détente, loisirs, sports et camping (U4.3.1-U4.3.5)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Les conditions ont été concrétisées dans le Plan Directeur intercommunal. Des études spécifiques en sont sorties, notamment sur le site sportif régional des Grandzettes.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.254	P1.1-P1.13	Le Rhône et les affluents (P1.1-P1.13)	As	2019-...	Retard relativement important (> 4 ans)	Modification des conditions – Politique	La réalisation de ces projets dépendent de l'avancée du projet Rhône 3 porté par le Canton. En ce qui concerne les affluents, nombreuses sont les communes qui ont homologué leurs espaces réservés aux eaux (ERE) et ont défini les zones de danger (hydrologique, géologique).	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.255	P2.1-P2.12	Les zones agricoles (P2.1-P2.12)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Au sein de l'agglomération, plusieurs cours agricoles ont été délimités et intégrés dans les outils de planification (PAZ). Une stratégie sur les SDA devra encore être établie.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.256	P5.1-P5.19	Les liaisons biologiques et les réseaux biodiversités (P5.1-P5.19)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Sur la majorité des communes la mesure a été réalisée, selon le rapport de mise en oeuvre.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.257	P6.1-6.13	La nature en ville (P6.1-6.13)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Sur la majorité des communes la mesure a été réalisée, selon le rapport de mise en oeuvre.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.258	P7.1-P7.6	Les sites d'intérêt paysager (P7.1-P7.6)	As	2019-...	état théorique à atteindre	Absence d'écart ou écarts marginaux entre les situations théorique et réelle	Un concept nature et paysage a été réalisé ou en cours de réalisation dans de nombreuses communes. De plus, concrétiation de cette thématique dans le Plan directeur intercommunal avec la fiche d'appui 3F.	Pas de PA4
M_k	Valais central	6266.3.261	U2.1-U2.5, U2.9, U2.13, U2.16 et U2.19	Etude de détail du périmètre et du potentiel de densification. Requalification des espaces publics (U2.1-U2.5, U2.9, U2.13, U2.16 et U2.19)	As	2019-...	Léger retard (≤ 4 ans)	Autres motifs:	Une coordination régionale sur les potentiel de densification est traitée dans le cadre du Plan Directeur intercommunal du Valais central. Certaines mesures sont reprises dans le PA5.	Pas de PA4

Désistement définitif

L'inscription des mesures dans cette liste entraîne l'extinction du droit à l'aide financière correspondante.

Légende

à remplir par l'agglomération, le cas échéant

Cl.	Agglomération (2000)	ARE-Code	Mesure - N° (Agglo)	Mesure	Coûts d'investissement		Cofinancement		Compte rendu de mise en oeuvre	
					Indications lors de la remise par l'agglomération	Évaluation Confédération et Accord sur les prestations	Accord sur les prestations		Commentaires (facultatifs) (max.5 lignes avec une largeur de colonne de 6 cm)	
					Coût d'investissement	Priorité ABC	Coûts	Priorité ABC	Contribution	
M_k	6266 Sion	6266.2.009	R9	Sion, nouvel accès est au quartier de Vissigen	0,80	A	0,70	A	0,28	D'importants travaux ont été entrepris sur la transversale Hérens-Platta, en collaboration avec l'OFROU. Cette mesure n'est donc plus d'actualité et a été abandonnée.
M_k	6266 Sion	6266.2.042	MD10	Ardon, réaménagement de l'avenue de la Gare	1,44	A	1,25	A	0,50	La commune d'Ardon a déjà réalisé quelques aménagements légers et ponctuels sur cette avenue et son réaménagement complet n'est plus d'actualité.
M_k	6266 Sion	6266.2.001	R1	Sion, réaménagement de l'avenue de la Gare	7,90	A	6,88	A	2,75	Le projet a nécessité une réévaluation approfondie. Compte tenu de l'importance stratégique de cet axe, un mandat d'étude parallèle fixant les nouveaux objectifs a été lancé en 2023 et les procédures suivent leur cours. Le projet est reporté dans le PA5.
M_k	6266 Sion	6266.2.002	R2	Sion, réaménagement de l'avenue de France (entrée ouest)	6,00	A	5,23	A	2,09	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.
M_k	6266 Sion	6266.2.004	R4	Sion, réaménagement de la rue de Lausanne	3,24	A	2,82	A	1,13	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.
M_k	6266 Sion	6266.2.006	R6	Sion, réaménagement de la rue du Rawyl (entrée nord)	2,53	A	2,20	A	0,88	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est repris dans le PA5.
M_k	6266 Sion	6266.2.012	R12	Conthey, réaménagement de la route cantonale T9	4,95	A	4,31	A	1,73	La route cantonale en traversée de Conthey a fait l'objet d'un mandat d'étude parallèle en 2018. Cependant, en raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.
M_k	6266 Sion	6266.2.049	TP4	Interface de la gare d'Ardon	0,72	A	0,60	A	0,24	La commune d'Ardon, souhaitant se focaliser sur la réalisation de la mesure R10, a décidé de reporter le réaménagement de l'interface de sa gare régionale.
M_k	6266 Sion	6266.2.033	MD1	Sion, Réaménagement de la T9 entre Pont-de-la-Morge et Sion	1,96	A	1,71	A	0,68	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5
M_k	6266 Sion	6266.2.035	MD3	Sion, réaménagement de l'avenue Maurice Troillet	1,04	A	0,91	A	0,36	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5
M_k	6266 Sion	6266.2.039	MD7	Réaménagement de la liaison Uvrier - St-Léonard - rives du Rhône	0,33	A	0,29	A	0,12	En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.

M_k	6266 Sion	6266.2.044	MD12	Signalisation spécifique pour les deux roues	0,15	A	0,13	A	0,05	La mesure est abandonnée en raison de l'attente des planifications cantonales et communales en cours pour identifier les réseaux adaptés.
M_k	Valais central	6266.3.007	M2.1	Nouveau franchissement routier du Rhône – route de la Drague	15,21	A	15,21	A	5,32	Contenu de l'importance de ce nouvel aménagement multimodal, un concours a été lancé en novembre 2022. Sa réalisation a donc été retardée et reprise dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.048	M8.5	Création d'un passage sous-voies CFF de la Scie	4,87	A	4,87	A	1,70	Le passage intérieur est conditionné par la suppression de la patinoire de Graben qui doit être relocalisée. Sa relocalisation a été retardée par des procédures liées au plan de quartier des Condémines. Cette mesure est reprise dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.058	M10.3	Interfaces arrêts de bus et mobilité douce	0,34	A	0,34	A	0,12	Les communes ont entrepris les travaux vis d'autres projets connexes, la mesure n'est plus d'actualité.
M_k	Valais central	6266.3.004	M1.4	Sierre, requalification de la route du Rawyl (entrée Nord) et route du Simplon	2,00	A	2,03	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.039	M7.3	Ayent, réaménagement et modération de la traversée des villages de Botyre et St-Romain	3,08	A	3,12	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.024	M5.3	Sierre, création d'une passerelle piétonne de la liaisons avec le centre-ville (2ème partie)	0,74	A	0,75	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.029	M6.1	Venthône, amélioration de la liaison MD vers Darona du funiculaire Sierre- Crans-Montana	0,86	A	0,87	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.045	M8.1	Sierre, modération des vitesses sur l'Avenue du Général Guisan	0,21	A	0,19	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure. Le projet de requalification est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.041	M10.1	Interface de la gare routière et CBV	3,02	A	1,62	A		Des recours portant sur la modification du tracé de la liaison câblée, ainsi que la révision partielle du PAZ ont retardé la réalisation du projet. Ces derniers ont pu être en partie levés. Le projet de réaménagement de l'interface est reporté dans le PA5.
M_k	Valais central	6266.3.060	M10.5	Création d'une liaison MD vers la gare de Châteauneuf-Conthey	1,00	A	1,01	A		En raison des contraintes budgétaires du maître d'ouvrage, une repriorisation des mesures a été nécessaire entraînant l'abandon de cette mesure.

